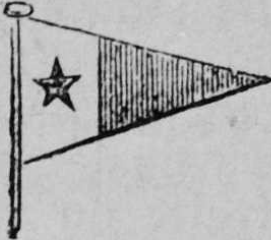


Les régates de 1886

Le comité et le bureau de la SRD sont renouvelés au cours de l'Assemblée générale du 21 décembre 1885 dont un bref compte rendu est publié par le journal le *Yacht*.

...ciseaux, au 1 .



Société des Régates de Douarnenez. — *Assemblée générale du 21 décembre 1885.* — D'après le rapport présenté par le secrétaire, M. A. Boulineau, la situation de la Société est des meilleures. Les recettes ont été en 1883 et 1884, respectivement, de 2,804 fr. 70 et 2,619 fr. 95, et les dépenses, de 2,138 fr. 60 et de 1,813 fr. 25. Pour l'exercice 1885, les recettes se sont élevées à 2,265 fr. 50 et les dépenses n'ont été que de 1,509 fr. 60, laissant un excédent en caisse de 755 fr. 90.

Aux termes des statuts, il y avait lieu de renouveler pour 3 ans le conseil composé de 21 membres, et le bureau.

Après le vote, celui-ci est ainsi constitué : Président, M. Rideau, commissaire de la marine ; vice-président, M. Honoré Guillou ; trésorier, M. H. Nicolaysen ; assesseurs, MM. E. Gifflo, Al. Danilo et Am. Spitalin ; secrétaire, M. Alf. Boulineau.

Le nouveau président, Alexandre Rideau (1850-1911) est Commissaire de l'Inscription maritime du quartier de Douarnenez. Comme le montre le communiqué du *Yacht*, la SRD vient d'adopter un guidon de Club après avoir obtenu le parrainage du Yacht Club de France.

Les régates annuelles se déroulent le 8 août sous le patronage du Yacht Club de France. De nombreux propriétaires de yacht ont répondu à l'appel des organisateurs, malheureusement le calme habituel des matins douarnenistes a incité plusieurs coureurs à rester à terre tandis que d'autres n'ont pu arriver à temps pour prendre le départ. La brise de Nord-Ouest s'est établie en milieu de journée et à continuer à fraîchir au cours de l'après midi. Les seuls résultats publiés concernent les bateaux de plaisance ;

- première série, yachts au dessus de 10 tonneaux : 1^{er} prix *Vanda* (17tx) à M. de Guébriant (Roscoff)
- deuxième série, yachts de 5 à 10 tonneaux : 1^{er} prix *Rapide* (8 tx 15) à M. François Lucas (Douarnenez)
- troisième série, yachts de 3 à 5 tonneaux : 1^{er} prix *Eglantine* (3 tx 90) à M. Grivart (Douarnenez), 2^{ème} prix *Météore* à M. le Gall C
- quatrième série, yachts de 2 à 3 tonneaux : 1^{er} prix *Express* à M. Renot (Douarnenez), 2^{ème} prix *Fantaisie* à M. du Frétay (Douarnenez)

- cinquième série, yachts au dessous de trois tonneaux : 1^{er} prix *Marie-Thérèse* à M. H. Chancerelle (Douarnenez), 2^{ème} prix *Eclair* à M. Parmentier (Douarnenez)

Le canot de la Société Centrale de Sauvetage des Naufragés remporte le premier prix de la course à l'aviron. L'équipage du canot de sauvetage a été très fortement applaudi lors de sa démonstration de l'exercice de chavirement menée « sous la direction de son intrépide et modeste patron le Dû ».

La musique locale conduite par M. Bolloré a prêté « le plus large et le plus dévoué concours » à la fête.

Plusieurs membres du comité prirent l'initiative d'organiser le mardi 10 aout un course de 16 milles ouverte à tous les yachts qui n'avaient pu participer à celle du dimanche. Le comité a généreusement offert d'un objet d'art comme prix de cette course. Cette course se déroula par un temps à grains avec vent violent de secteur NNO. Les résultats en temps réel sont les suivants :

1. *Rapide* en 4 h. 27' 20''
2. *Guimily* 4 h. 32' 2''
3. *Saint-Tudy* 4 h. 36' 35''
4. *Mascotte* 4 h. 39' 22''
5. *Eglantine* 4 h. 39' 55''

Par suite de l'allégeance, le classement a été ainsi arrêté : 1° *Guimily* (4 tx) à M. de Polignac de Lorient, 2° *Mascotte* (3 tx 40) à M Eugène Damey de Douarnenez, 3° *Saint-Tudy* (5 tx) à M. de Laubrière de l'Ile Tudy.